

## CONGRES DE L'AGE DE LYON, 19-20 MARS 1999. ELEMENTS DE DISCUSSION.

Ces contributions au débat sont à prendre en tant que telles : elles ne sont là ni comme texte alternatif, ni comme des mots lancés en l'air. Elles ont été rédigées par des membres du bureau dans le but de lancer des débats sur des sujets importants dans la vie de notre organisation.

Quel que soit leur teneur, leur but est de lancer des débats dans le but d'aboutir à une meilleure organisation de notre syndicat sur Lyon, pour aider plus d'étudiants à s'impliquer dans la vie de leur université, pour aboutir à un système d'enseignement supérieur plus démocratique.

La discussion qu'elles ont pour but de lancer doit aussi aboutir à des amendements qui seront présentées au congrès national de l'UNEF, qui se tiendra à Paris du 1<sup>o</sup> au 4 avril prochain.

### UNE APPROCHE ORIGINALE DE LA PRATIQUE SYNDICALE

L'évolution du monde étudiant nous pousse aujourd'hui à revoir notre démarche syndicale. En effet, les étudiants ne sont pas une « classe » homogène, mue par des intérêts communs. Cependant, elle possède une véritable unité culturelle et se trouve souvent confrontée aux mêmes difficultés : locaux vétustes... . Plusieurs questions se posent à nous : comment représenter et défendre les étudiants ? Comment agir et s'organiser pour réunir tous les étudiants ? Comment se positionner vis à vis des autres composantes du mouvement étudiant ?

#### **1. La participation aux élections étudiantes.**

Ni collaboration avec l'administration, ni simple acte de représentation des étudiants, la cogestion est un instrument des luttes revendicatives. La cogestion se définit comme la participation aux élections universitaires et donc aux conseils.

En effet, la participation est utile aux étudiants. La cogestion n'est pas une résignation, un simple acte de présence. Au contraire, elle est action, lutte. Elle est utile aux étudiants pour différentes raisons. Elle offre aux étudiants la possibilité d'obtenir des informations. Mais surtout, elle est un instant de lutte. L'U.N.E.F. affirme la possibilité d'obtenir de nouveaux droits et de lutter contre les réformes néfastes dans les conseils

Toutefois, la cogestion n'est pas un moyen de lutte à part entière. Elle devient acceptable et utilisable si des conditions particulières sont réunies. Ainsi, la corrélation est établie entre cogestion/lutte syndicale/création d'un « véritable syndicat ». Pour l'U.N.E.F., une corrélation doit s'établir entre l'action des élus dans les conseils (vote, motion...), la mobilisation des étudiants afin de soutenir l'action des élus (occupation de la salle du conseil, pétitions...), et le relais des ces actions dans les autres conseils et au niveau national. La cogestion devient un « instrument des luttes revendicatives » si ces 3 actions sont menées. Ainsi, l'U.N.E.F. affirme la possibilité de luttes à partir des conseils des universités. Cette position apparaît alors comme originale, à la fois éloignée des corps et de l'U.N.E.F.-ID.

#### **2. Ecouter, Convaincre, Agir : la lutte syndicale.**

Comment définir notre pratique syndicale ? En quoi est-elle originale et singulière vis à vis de celle des autres syndicats étudiants ou des simples associations étudiantes ? Comment la faire vivre et l'épanouir ?

**L'U.N.E.F. est un outil pour rassembler les étudiants sans autre préalable que la défense de leurs droits.** Nous portons certes un véritable projet pour l'Enseignement Supérieur, mais nous ne mettons pas celui-ci comme préalable à notre action avec les étudiants. C'est dans cette optique que nous devons utiliser dès que possible la pratique de l'Assemblée Générale, qui seule permet aux étudiants de s'exprimer. Contrairement à d'autres, nous ne nous considérons pas comme représentatifs : nous ne sommes pas là pour utiliser les étudiants comme caution démocratique, mais pour agir avec eux ! Mais la pratique de l'A.G. ne doit pas empêcher l'intervention de l'UNEF. Au contraire, elle doit permettre d'amplifier la lutte et d'assurer son efficacité.

**Mais plus qu'un simple outil, l'UNEF est aussi porteuse d'un projet pour l'Enseignement Supérieur.** Base de notre réflexion, évolutif, il est l'âme de notre syndicat et doit guider notre orientation locale et nationale. Il ne doit pas dispenser du débat, mais au contraire le nourrir, l'enrichir, car il est la synthèse de toute la diversité de l'UNEF. Trop longtemps, nous avons fait l'économie du débat et nous l'avons payé bien chers ! Nous nous retrouvions alors incapables de donner notre position et ainsi d'affirmer notre utilité. Nos solutions et propositions ne sont pas miraculeuses, mais elles peuvent aider à faire progresser les différents débats qui agitent le monde étudiant. Par conséquent, nous ne devons pas avoir peur de mettre nos idées et nos propositions sur la place publique et d'en débattre avec les étudiants. Pour cela, nous pouvons organiser des débats publics, des tables sur des thèmes précis, lancer des campagnes thématiques, faire circuler des pétitions, faire voter des motions dans les conseils... .

### **3. Un syndicat démocratique et ouvert.**

Face à la multiplication des syndicats « unitaires », « démocratiques », « laïques »... , nous devons réaffirmer auprès des étudiants les deux valeurs qui guident notre fonctionnement interne : l'ouverture du syndicat à tous les étudiants et le respect de la démocratie.

Ouverture du syndicat à tous... . **Au-delà de cette banalité, nous défendons un syndicat ouvert à tous les étudiants, quelles que soient leur appartenance politique, religieuse, géographique ou sociale.** La seule condition pour être à l'UNEF-Lyon est de vouloir défendre ses droits et en gagner de nouveaux ! Par conséquent, nous rejetons toute idée d'un syndicat élitiste, ne regroupant que les « éléments éclairés » de la classe étudiante. Cette prise de position exclue aussi la conception d'un « syndicat de transformation sociale », puisqu'elle nécessite la définition d'un projet de société et par conséquent réduit l'ouverture du syndicat. Dans le même temps, nous refusons de nous classer en fonction de critères politiques, c'est à dire de « gauche » ou de « droite ». Ces valeurs n'ont rien n'a voir avec le monde syndical et, au contraire, brouillent l'image des syndicats auprès des étudiants en réduisant le débat syndical au débat politique. Cependant, l'UNEF-Lyon se définit comme un syndicat progressiste et laïque. Pour autant, nous rejetons violemment le modèle corporatiste. Nous nous réservons le droit de prendre position sur les problèmes de société touchant les étudiants, en tant que jeunes, travailleurs intellectuels et futurs salariés. L'UNEF-Lyon se définit donc comme un syndicat de masse, c'est à dire de rassemblement le plus large possible.

Comment alors assurer la démocratie la plus large possible au sein de notre syndicat ? Comment maintenir une cohésion à l'UNEF-Lyon tout en maintenant la richesse que constitue la diversité de ses adhérents ? La seule solution nous est donnée par l'histoire et

l'expérience de notre syndicat : **un adhérent = une voix**. Nos assumons collectivement le débat démocratique au sein de chacune de nos associations de campus : nous débattons ensemble des problèmes, des arguments sont échangés, et si une position commune n'est pas trouvée, le débat est tranché par un vote. Par conséquent, nous rejetons le fonctionnement par tendances, qui cristallise le débat autour de regroupements et de positions politiques, tuant ainsi tout débat démocratique et donc toute indépendance.

**Enfin, notre syndicat se veut démocratique dans la gestion des mouvements étudiants**. En effet, lorsqu'un mouvement se déclenche sans nous et adopte ses propres règles de fonctionnement, nous avons éventuellement le devoir de nous y investir, mais aussi et surtout de le respecter. Regroupement d'associations et syndicats, ou collectif individuel, nous refusons toute idée de récupération syndicale, quelle qu'elle soit. L'unité d'action avec les autres syndicats étudiants n'a pour d'autres perspectives que l'efficacité des luttes étudiantes. A terme, cependant, nous avons l'ambition de regrouper dans une même organisation syndicale toute la diversité du monde étudiant.

**A la fois entre tradition et modernité, notre conception du syndicalisme tend vers un syndicat de proposition et d'action. Elle s'articule autour de quelques valeurs essentielles : démocratie, respect de la richesse individuelle, laïcité, indépendance, ouverture à tous les étudiants.**

## L'UNEF et les services.

Il est temps aujourd'hui d'ouvrir les yeux. Le désintérêt des étudiants pour l'UNEF et la puissance grandissante des associations étudiantes corporatistes, mercantilistes, "apolitiques" et pro-administration ne sont pas dus à une soudaine régression intellectuelle des étudiants ni même à un désaveu de la présence de l'UNEF au sein des instances universitaires comme certains agitateurs "éclairés" le prétendent. Le problème du divorce qui s'annonce entre les étudiants et l'UNEF est donc ailleurs.

Comment en effet faire en sorte que les étudiants s'intéressent à la vie universitaire quand les campus sont d'une tristesse et d'un ennui mortel ? Une Université animée et conviviale est sans aucun doute le meilleur moyen de refonder le couple étudiant-université. Car force est de constater que les étudiants ne viennent à l'Université que comme on va à un supermarché : une fois les cours terminés, tout le monde rentre chez soi sans avoir pu discuter avec d'autres, sans avoir eu l'occasion de se distraire, de s'aérer l'esprit.

Or l'UNEF, syndicat étudiant, se doit de faciliter la vie des étudiants et redynamiser l'animation des Universités. L'implication de l'UNEF dans des services, aussi divers et utiles qu'ils puissent l'être, en est le meilleur moyen. L'UNEF a toujours signalé le coût élevé de la vie étudiante. N'est-ce donc pas à nous de permettre aux étudiants de dépenser moins pour une qualité égale ou supérieure ? Quand l'UNEF regrette le manque de convivialité des campus, n'est-ce pas d'abord à nous d'y remédier ? Et plutôt que de se contenter d'un simple constat sur le manque d'accessibilité de certains services administratifs ou sur leur manque de souplesse, ne convient-il pas avant tout qu'on résolve ce problème ? Les services sont un plus indéniable à une meilleure condition de vie et d'études, pourquoi alors ne pas s'en emparer ?

Qui plus est redonner vie à l'Université c'est recréer un lien social, une solidarité entre étudiants, un échange qui n'existait plus.

Si de tels services peuvent et doivent être rentables, il convient d'abord de faciliter la vie des étudiants et d'en diminuer le coût. De plus, la mise en place de service augmenterait

considérablement le flux d'étudiants passant dans nos locaux et donc par là même augmenterait la circulation de l'information tout en redonnant une bonne image de l'UNEF.

Un syndicat ne peut et ne doit pas se contenter d'être un simple contre pouvoir contestataire. Il faut aussi résoudre les problèmes de moindre importance plutôt que de ne s'occuper que des grandes questions car cela permettrait de sensibiliser plus facilement les étudiants à ces grands problèmes qu'ils jugent trop éloignés d'eux. Il est en effet naturel de s'intéresser à ce qui nous préoccupe dans notre quotidien, de penser d'abord aux petits tracas proches de nous avant de s'attaquer à des enjeux plus vastes et plus généraux. Ainsi, si l'UNEF accomplit ce rôle de services, les étudiants, débarrassés de leurs ennuis mineurs, pourront plus naturellement se tourner vers les questions d'ordres supérieurs.

Les étudiants se tourneront plus facilement vers nous en cas de problème s'ils savent que l'UNEF existe et qu'il s'agit d'un syndicat actif, efficace et proche d'eux. Car comment prétendre vouloir être un syndicat puissant sans se donner les moyens d'être connus largement des étudiants ? Et comment vouloir se renforcer en délaissant toute une partie du rôle d'un syndicat, à savoir le développement de la solidarité ? Les services attireront de nombreux étudiants vers l'UNEF dont certains adhéreront et seront prêts à s'investir au sein du syndicat. Et même si certains de ces militants ne s'occupent que de ces services, ils permettront de libérer d'autres militants de cette tâche et donc de pouvoir se concentrer sur d'autres activités de l'UNEF plus largement. Remarquons que depuis que l'UNEF a délaissé les services, elle s'est affaiblie.

Enfin, les services sont aussi un moyen pour augmenter le budget de l'UNEF et donc ne plus être bloqué dans nos actions pour des raisons financières. La santé financière de l'UNEF est préoccupante. Il est temps de réagir, sinon c'est notre avenir que nous lettons en péril.

Les services peuvent être séparés en quatre divisions :

1) les services "coopérative" : il s'agit de services permettant la diminution du coût d'articles par le biais d'achats groupés ou bien de services facilitant l'achat. On peut citer par exemple : la vente de tickets-RU à l'unité, la vente de tickets de bus, une bourse aux livres et/ou au matériel, la vente d'annales ainsi que la présence d'une coopérative au sein des résidences universitaires pour les achats des denrées alimentaires en groupe.

2) les services "espace de vie" : il s'agit de services qui améliorent l'ambiance générale et la convivialité du campus comme : un coin cafet' ( qu'il s'agisse d'une vraie cafétéria ou bien juste d'un coin où les étudiants puissent se poser pour manger leurs repas ), un coin lecture, un coin travail, des journées de révision, la vente de café ( moins cher et meilleur que dans les distributeurs ), une consigne ( pratique pour manger au resto-U sans être encombré d'un sac ), un coin débat et expos, le prêt de jeux de cartes ou d'échec,...

3) les services d'information : renseigner est la base même du travail syndical. C'est pourquoi des services tels qu'une table de renseignements divers sur l'Université, des offres de stages, des dossiers de bourse disponibles au local sont indispensables. On peut aussi y rajouter le libre accès à un ordinateur, des offres de stages, ...

4) les services de la "culture" : il s'agit de tous les services permettant d'accéder à la culture, le principal étant bien sûr le passeport culturel.

La réalisation et la gestion de ces différents services sont bien sûr pas identiques. Ainsi, il convient de distinguer plusieurs catégories de services :

1) les services sans frais : renseignements, consigne, coin lecture, coin travail, journée de révision, coin débat. Ces services ne nécessitent au pire qu'un aménagement du local ( penser éventuellement à des divisions matérielles du local comme des paravents ). Ils ne demandent aucun frais de maintenance, aucun investissement et ne rapporte aucun bénéfice. Ils sont de plus facile à mettre en œuvre. En revanche, ils impliquent un local propre, rangé et ouvert.

2) les services à investissements bloqués : deux sous groupes :

\*ceux dont l'investissement est bloqué mais tournant ( vente de tickets Ru ou de bus, l'argent dépensé pour l'achat est récupéré par la vente ). Ils demandent une caisse rigoureuse, nécessitent un investissement de départ et ne dégagent aucun bénéfice.

\*ceux dont l'investissement est bien bloqué ( ordinateur, jeux de cartes, ... ) qui ont l'avantage de ne pas demander de caisse. Ils nécessitent toujours un investissement de départ et ne dégagent aucun bénéfice.

3) les services rentables : annales, café, bourse aux livres, coopérative, ... : demande un investissement de départ, rentabilité rapide bien qu'il faille "lancer" le service pour qu'il trouve sa vitesse de croisière.

4) les services demandant un réseau : passeport culturel, offres de stages. Demande un réseau sur l'extérieur qui soit solide.

Les services énumérés le sont à titre d'exemple et on peut très bien ne pas tous les mettre en chantier ou en trouver d'autres. Cependant, il serait suicidaire de vouloir tout faire d'un coup. Il faut déjà organiser un ou deux coins maximum, les renseignements et éventuellement les consignes, la vente de tickets de Ru OU de bus, le prêt de jeux de cartes (peu cher ), le café et soit les annales, soit la bourse aux livres. Et ceci encore sur une année au total et pas tout en même temps. Puis une fois que les premiers services fonctionnent bien, on peut alors envisager d'en agrandir le nombre. De plus, il ne faut pas hésiter à abandonner un service qui ne marche pas car il gênera plus qu'autre chose.

## UNEF et MNEF : transformer l'essai !

L'économie sociale constitue un secteur particulier, souvent méconnu, mais qui est un complément essentiel de l'activité revendicative de nombreuses organisations syndicales. Le syndicat le plus impliqué dans l'économie sociale était la F.E.N. (avant la scission de la F.S.U.) avec la CAMIF, la MAIF... Les acteurs de l'économie sociale sont des associations, des mutuelles, qui ont la particularité de ne pas avoir de buts lucratifs. Elles ne font pas de bénéfices, mais des excédents de gestion. Ainsi, dans le domaine des mutuelles, les excédents appartiennent aux sociétaires, c'est à dire aux adhérents. Les adhérents désignent, directement ou indirectement, des délégués au conseil d'administration, selon un principe sacré de l'économie sociale : un adhérent, une voix.

### I. Une survie menacée ?

#### 1. Analyse de la situation de la MNEF

⇒ Deux conceptions opposées s'affrontent au sein du gouvernement actuel sur le régime de Sécurité Sociale étudiant.

Le ministre des Affaires Sociales Mme Aubry, devant les Affaires de la MNEF, souhaite détruire la spécificité du régime de Sécurité Sociale étudiant et instaurer un régime de Sécurité Sociale Universel. Or, le régime de Sécurité Sociale étudiant est la plus grande victoire du mouvement étudiant depuis sa création et de l'UNEF en particulier. Devant un tel risque,

favoriser la division du mouvement syndical et ne pas opposer un front uni à de tels projets auraient été suicidaires. Cela aurait signifié pour le gouvernement : « vous pouvez mettre fin au régime de sécu étudiante ».

⇒ **De plus, la situation de la MNEF est très préoccupante.**

Certes, de telles situations se sont déjà produites dans le passé, mais jamais avec une telle ampleur. Depuis la rentrée 1998-1999, la MNEF a perdu plus de 10 % de ses adhérents, essentiellement au profit des mutuelles privées comme les Smer. Ces élections sont pour la MNEF celles de sa survie. Toutes les associations et syndicats de la liste ont une volonté commune de pérenniser durablement la MNEF et de la renforcer. Plusieurs ministères liaient certains accords avec la MNEF à une liste unique du mouvement syndical et associatif.

**Face à ces attaques, nous réaffirmons notre attachement à l'existence et à la spécificité du régime de sécurité sociale étudiante, facteur d'autonomie et d'indépendance de l'étudiant.**

## **2. Enjeux et perspectives.**

**Les jeunes, selon un rapport récent, sont la catégorie la plus mal soignée de France.** Même si les situations sont souvent très inégales, les étudiants ne sont pas épargnés par cette mauvaise situation sanitaire. Elle prend même parfois un tour dramatique : suicides (plusieurs sont signalés chaque année dans les classes prépas comme au lycée La Martinière Montplaisir...), réapparition de la tuberculose dans certaines cités-U, comme à Montpellier, étudiants sans domicile fixe... Plus généralement, les étudiants souffrent de nombreux <sup>mois</sup> : alimentation déséquilibrée, santé mentale parfois instable, troubles psychosomatiques, couverture santé incomplète (en particulier pour les soins dentaires, les lentilles, les psychologues...), milieu favorable à la propagation des MST (1 étudiant sur 2 ne met pas de préservatifs...)...

## **II. Pour un renouveau des valeurs mutualistes.**

L'UNEF-Lyon doit axer ses propositions sur la santé des étudiants autour d'un renouveau des valeurs mutualistes :

• *Faciliter l'accès des étudiants à la couverture santé :*

- Accès systématique au régime étudiant pour les étudiants étrangers.
- Retour à la gratuité de la sécurité sociale étudiante.
- Retour à une cotisation mutualiste unique et universelle.
- Cela suppose le réengagement financier de l'Etat et la suppression des mutuelles étudiantes privées.
- Paiement mensualisé de la mutuelle.

• *Faire vivre la solidarité entre étudiants !*

De nombreux étudiants connaissent des difficultés financières et sociales, et ne bénéficient pas d'une couverture santé convenable. Le FSM (Fonds de Solidarité Mutualiste), longtemps négligé, doit être au cœur de nos préoccupations.

- Augmentation des moyens du FSM, grâce à une cotisation mutualiste de solidarité.

• *Mieux se soigner avec la MNEF.*

- Multiplication des MJS, c'est à dire des centres de soins gratuits.
- Réduction des délais de remboursement.
- Développement du système de tiers-payant et du remboursement par virement bancaire.
- Amplifier les campagnes de prévention dans tous les domaines : MST, remboursement de l'IVG, prévention contre le suicide... .
- Création de partenariat avec les CHU pour faciliter les soins dans des domaines jusqu'ici peu remboursés et donc accessibles : soins dentaires... .

• *Amplifier les œuvres sociales de la MNEF !*

Face aux dérives néo-libérales du CROUS, nous devons faire de la MNEF l'outil de solidarité et d'entraide des étudiants grâce à ses capacités :

- Favoriser l'accès des étudiants défavorisés au logement par : une saine politique d'attribution et de gestion des logements (baisse des loyers massive, attribution sur des critères sociaux et d'autonomie), la création d'une caution mutualiste pour l'accès au bail et le versement de la caution.
- Transformer la carte Jeune en véritable passeport culturel.
  - Assurer la transparence et l'indépendance de la MNEF.
- Révision des structures locales et nationales, afin de permettre à tous les échelons la prise en compte des propositions des étudiants dans la définition de la politique mutualiste.
- Rendre la présence de la MNEF sur les chaînes d'inscription utile et efficace.
- Suppression des subventions aux syndicats étudiants et création d'un « montant pallier » pour les publicités dans les revues.
- Création d'un Comité Scientifique Consultatif.
- Restaurer la démocratie des élections.
- Faciliter l'œuvre de la justice. Le cas échéant, la MNEF doit se porter partie civile.

## POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE ET DES AIDES MIEUX ADAPTEES

Aujourd'hui, les étudiants ne sont pas isolés du reste de la population et subissent les conséquences du chômage de la précarisation... Dans certaines cités-u de France, des maux disparus depuis le XIX<sup>e</sup> siècle réapparaissent. En effet, tous les étudiants n'ont pas les moyens de se payer une bonne mutuelle, n'ont pas toujours accès aux soins.

### L'UNEF-Lyon propose :

- Le maintien de la visite médicale obligatoire en première année.
- La création de centres de soins dans la majorité des lieux universitaires permettant un meilleur suivi médical des étudiants.
- Le retour de la MNEF à des préoccupations et un fonctionnement réellement mutualistes.

Une grande partie de la population étudiante est touchée et fragilisée : le salariat étudiant progresse et concerne désormais 34% des étudiants. Ce taux atteint 50 % en second cycle. Ces emplois sont la plupart du temps précaires et mal rémunérés, sans horaires fixes... Or, le salariat étudiant est un facteur important d'échec à l'Université. Le montant des bourses demeure insuffisant. Le coût moyen des études est de 3500 francs par mois, alors que la bourse la plus élevée dépasse faiblement 1800 francs par mois. La prise en compte de la réelle situation de l'étudiant est aujourd'hui nécessaire. Le rôle des services sociaux des CROUS serait rendu plus que primordial dans l'évaluation des besoins des étudiants. La création d'une allocation d'études réclamée par l'UNEF-ID distribuée à tous ceux qui en font la demande n'est pas forcément une solution. En effet, l'attribution à tous ceux qui en font la demande sans motivation importante d'une allocation n'est pas une mesure égalitaire. La généralisation de cette allocation pourrait entraîner un risque de tension inflationniste sur les loyers qui annulerait l'effet de cette allocation. La solution serait peut-être de permettre aux étudiants de bénéficier de multiples réductions.

### L'UNEF-Lyon propose :

- Droit ~~pour tous~~ à l'année Joker
  - Maintien de la bourse après 25 ans
  - ~~Maintien et augmentation~~ de l'ALS
  - Non-augmentation du prix du ticket RU
  - Retour à la parité Etat/Étudiant dans le prix du Ticket RU
  - Attribution du statut étudiant à tous les étudiants post-bac
  - Réévaluer le taux des bourses
  - Arriver à 50 % de boursiers
  - Création d'un Pass Culture
- Non ↑ loyers*

A cela s'ajoute une augmentation continue du coût de la vie. Il faut désormais compter près de 2000 francs pour obtenir un studio. Cette spéculation immobilière sur le logement étudiant touche tous les étudiants et rend difficile l'accès à l'Université de ceux issus de milieux modestes. L'offre de logements traditionnels est insuffisante sur l'académie. Les chambres traditionnelles sont vétustes et exiguës, l'animation est très insuffisante.

**L'UNEF-Lyon propose :**

- Développer les services en Cités U
- Création de logements CROUS
- Rénovations des Cités U actuelles
- Suppression de la limite d'âge de 25 ans en raison de l'allongement de la durée des études

Face à cette situation, l'attitude du CROUS est inacceptable ! Chaque jour davantage, le CROUS néglige sa mission de service public : structures insuffisantes, utilisation massive d'emplois précaires. La rénovation des bâtiments lui permet par ailleurs de faire d'importantes économies d'énergie et donc des économies financières. Le CROUS fait parfois des investissements et des choix financiers discutables.

**L'UNEF-Lyon propose :**

- Titularisation des emplois précaires
- Création des emplois de fonctionnaires

## L'UNEF ET L'EUROPE

Longtemps, l'UNEF s'est désintéressée de l'Europe de l'enseignement supérieur, considérée comme néfaste dans tous ses aspects. On se rend compte aujourd'hui que, si l'Europe envisage de réformer l'enseignement supérieur dans des conditions qui ne vont pas dans le sens d'une amélioration de la reconnaissance des diplômes et de meilleures conditions de vie des étudiants, elle amène aussi quelques aspects positifs.

Le rapport Attali, qui préconise une harmonisation européenne de l'enseignement supérieur, n'est pas, au départ, un projet néfaste. A l'heure où l'Europe, qu'on le veuille ou non, est en train de devenir une réalité, des études supérieures qui seraient validées et reconnues par l'ensemble des pays membres de l'Union Européenne est une base essentielle aux échanges de travailleurs diplômés.

Pourtant, le rapport Attali ne satisfait pas les étudiants. Ce qu'il contient ne va pas dans le sens d'une harmonisation vers le haut entre les différents pays d'Europe.

Tout d'abord sur le plan de l'organisation des études : à terme, avec la mise en place d'un système diplômant à +3, +5 et +8, on s'achemine vers une séparation entre des études généralistes qui amèneraient à la recherche et des études professionnalisantes. Comme si les études généralistes ne pouvaient mener à autre chose qu'à la recherche !

Le premier diplôme reconnu serait donc distribué à bac+3, ce qui provoquerait un allongement de la durée d'études, impliquant plus de frais pour les étudiants : scolarité, logement... Si cette réforme doit se faire, elle ne peut se faire qu'accompagnée d'une réelle réforme de l'aide sociale, impliquant plus de bourses sur critères sociaux, d'aide au logement...

De plus, alors que plus de la moitié des étudiants inscrits en première année à la fac quittent l'enseignement supérieur sans aucun diplôme, ce n'est pas en rallongeant la durée des études nécessaires à l'obtention d'un premier diplôme que l'on va régler ce problème.

Un autre problème posé par le rapport Attali, c'est celui du financement des universités. Celui-ci doit être à terme régionalisé, ce qui va inévitablement créer un enseignement à deux vitesses entre les facs des régions riches et celles des régions pauvres. De plus, cela pose le problème politique, comme on n'a pu le voir à la région Rhône-Alpes lorsqu'elle était dirigée par Million et le F.N. : l'enseignement supérieur passe alors à la trappe, considéré comme nocif à la politique d'abrutissement général voulue par le Front National.

Cette réforme consacre aussi l'entrée en force des entreprises dans le système éducatif français. Ce n'est pas qu'elles n'aient rien à apporter à l'université, mais ce n'est pas à elles de financer l'enseignement supérieur. A terme, si l'on suit le processus jusqu'au bout, on risque d'aboutir à la création de diplômes voulus par certaines entreprises qui le financerait et qui ne serait validés par qu'elles. On sait en effet les entreprises proches de leur sous (c'est leur but d'ailleurs) et on les voit mal se mettre à faire du mécénat sans arrière-pensée ni sans volonté de retour.

Pourtant, l'Europe n'a pas que des éléments nocifs à apporter à l'université. Les échanges entre étudiants des différents pays de l'Union existent déjà et méritent de devenir quelque chose d'incontournable.

Mais, pour se faire, il faut développer un vrai réseau, autrement plus ambitieux qu'ERASMUS et SOCRATES. Toutes les universités européennes doivent participer à ce projet et pas seulement quelques facs d'élite, riches et situées dans des villes privilégiées.

Pour que les étudiants puissent partir, il faut aussi les aider financièrement et développer de réelles bourses qui prennent en charge ces frais de scolarité, de logement, de vie quotidienne, de loisirs... Sans cela, un étudiant qui peine déjà à effectuer ses études en France pourra difficilement aller étudier dans un pays anglo-saxon ou nordique ou le coût de la vie et des études est prohibitif.

Mais tout ceci nécessite une vaste réforme, au niveau européen, qui ne peut se faire à moyens constants. Elle implique un changement de mentalité et de conception de l'enseignement supérieur et de la culture chez les gouvernants des différents pays.